

approuvé et annoncé en 1968. Depuis ce temps-là, le député aurait certainement pu poser quelques questions au comité, mais cela ne l'intéressait pas.

M. Wagner: Je n'étais pas ici en 1968.

M. MacEachen: Il donnait l'exemple à ses collègues du Québec, lors des réunions du comité des affaires extérieures et de la défense nationale, en ne posant pas de questions au sujet du relevé cadastral au Maroc.

Un autre projet est celui de la bibliothèque nationale de la Côte d'Ivoire, mentionné par le député de Lotbinière (M. Fortin). Ce projet a été approuvé en 1969, mais selon le député, il n'a reçu aucun renseignement à ce sujet. Depuis ce temps-là, le comité permanent des comptes publics et le comité permanent des prévisions budgétaires se sont réunis. Un député actif aurait certainement pu assister aux réunions des comités pendant ces cinq années s'il avait voulu se renseigner.

Il en est de même de tous les projets dont il a été question dans la presse récemment—le programme de modernisation des embarcations fluviales au Sénégal approuvé en 1971. La construction d'un pensionnat a été approuvée en 1969. Le don de matériel pour décharger des engrais dans les ports de l'Inde a débuté en février 1971. Ces projets controversés au sujet desquels le député voudrait se renseigner existent depuis ce temps-là, mais peu de questions ont été posées.

Je suis heureux qu'il y ait un changement. Ils veulent une enquête et j'en veux une également. Je pense que c'est une excellente chose. Trop de faux renseignements ont circulé. Le député a parlé du prêt à Cuba et a laissé entendre qu'il y avait un différend entre le ministre des Finances (M. Turner) et moi. De fait, un article a paru dans les journaux au sujet d'une lettre que je suis censé avoir adressée au ministre des Finances pour m'élever contre ses vues à ce sujet. En réalité, aucune lettre de ce genre n'a été envoyée, sous quelque forme que ce soit. Il n'y a pas eu de désaccord non plus entre le ministre des Finances (M. Turner) et moi-même à propos du financement du prêt accordé à Cuba. Lorsque, il y a une semaine, l'ACDI a annoncé un compte détaillé du prêt accordé à Cuba, la plupart de ceux qui ont essayé d'exploiter le conflit imaginaire entre mon collègue et moi-même n'ont pas jugé bon de parler de la prétendue controverse qui a fait les manchettes il y a très peu de temps.

● (1650)

On a également parlé de l'Iran et de ses richesses pétrolières, pays auquel l'ACDI aurait prêté, dit-on, 100 millions de dollars à des conditions intéressantes. L'ACDI n'a jamais prêté d'argent à l'Iran, même pas dix sous, à plus forte raison pas 100 millions de dollars. Le programme canadien d'aide au développement n'a jamais englobé l'Iran. On a ensuite parlé évidemment des détecteurs de mensonges. Un journaliste connu, qui a été député, du gouvernement et de l'opposition, a dit que l'ACDI fournissait des détecteurs de mensonges à Cuba. On peut aisément imaginer la crainte qui s'est emparée des Canadiens timides lorsqu'ils ont appris que nous fournissions des détecteurs de mensonges aux autorités cubaines. Il s'agit en fait de machines appelées polygraphes, dont Cuba a besoin pour ses programmes de santé publique et d'élevage.

L'ACDI

On nous a accusé de subventionner une compagnie aérienne privée en Indonésie. Ce n'est pas vrai. On nous a accusé de subventionner les pays producteurs de pétrole par l'entremise de l'ACDI. Les députés vont-ils croire ces fausses allégations? Ainsi, on a dit qu'en Indonésie, le revenu par rapport au produit national brut est de \$80 par habitant, et le revenu personnel de \$100 par habitant. Au Nigéria, le revenu par habitant s'est amélioré et il est actuellement de \$230 environ. Le député m'a demandé quels sont les critères appliqués à l'aide. C'est la pauvreté, calculée d'après le revenu par habitant. Si nous continuons à aider l'Indonésie, le Nigéria ou l'Algérie malgré l'heureuse évolution de leur économie, c'est parce que le niveau de vie et le revenu par tête d'habitant dans ces pays est encore terriblement bas par rapport aux normes du Canada. Le député a parlé du Brésil et a posé une question importante. Pourquoi aidons-nous ce pays? Le député le connaît-il? A-t-il parlé à Mgr Camara, l'évêque de Recife, qui est une autorité internationale en matière de développement et qui connaît bien le Brésil? Si le député lui avait parlé, il se serait montré plus modéré dans les accusations qu'il a portées contre l'aide accordée à ce pays.

On a dit que, au cours des derniers mois de 1974, l'ACDI avait désespérément essayé de se débarrasser d'environ 117 millions de dollars avant la fin de l'année financière; c'est probablement la plus pernicieuse des critiques faites à la Chambre. Je la trouve particulièrement dure à admettre parce que, sur ces 117 millions de dollars, 70 ont été réaffectés à la suite des engagements pris à la Conférence mondiale de l'alimentation comme aide alimentaire destinée aux affamés du monde. Ce sont la crise alimentaire mondiale et la situation catastrophique de nombreux pays qui ont rendu cette mesure absolument nécessaire. Nous avons fourni 50 millions de dollars, plus 20 millions pour honorer notre engagement d'aide alimentaire, très exactement 71.4 millions de dollars, à des pays comme le Bangladesh, le Sahel, la Tanzanie, l'Éthiopie, le Pakistan et le Sri-Lanka. A mon avis, nous avons bien fait de nous hâter et de fournir cette aide à ces pays affamés. Une partie de la somme réaffectée, 20 millions de dollars, a été consacrée à la construction d'une voie ferrée au Malawi, au Kenya et au Botswana, travaux déjà en cours et que l'on a accélérés.

Nous avons ensuite accéléré et approuvé de nouveaux travaux d'un montant de 25 millions de dollars pour faire face à l'inflation, aux problèmes de balance des paiements et aux difficultés financières du monde sous-développé. Ces réaffectations de crédits ne méritent pas le nom de vol dont on les a qualifiées. Elles ont été approuvées, signées et autorisées en novembre et en décembre dernier par moi-même, à titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Lorsque je témoignerai devant le comité, je serai heureux d'expliquer en détail chaque poste de ces 117 millions de dollars. S'il existe un député pour prétendre que cet argent a été mal dépensé, il lui faudra me convaincre. S'il réussit à le prouver à moi-même et aux membres du comité, alors je lui ferai mes excuses.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: J'entends cette critique alors que nous essayons d'envoyer davantage de plants de riz au Bangladesh ou davantage d'engrais au Pakistan ou au Sri-Lanka. Tout cela faisait partie de la redistribution des 117 millions de dollars. J'aimerais terminer sur une note plus